

# Sentier des Aubespins

Distance: 14 KM Durée: 3h30

Sentier PR Balisage JAUNE

Tracé vert sur le plan

Identification : triangle VERT ▲

Départ : Rocher de St Hélène

Dénivelé: Min: 193m Max: 320 m

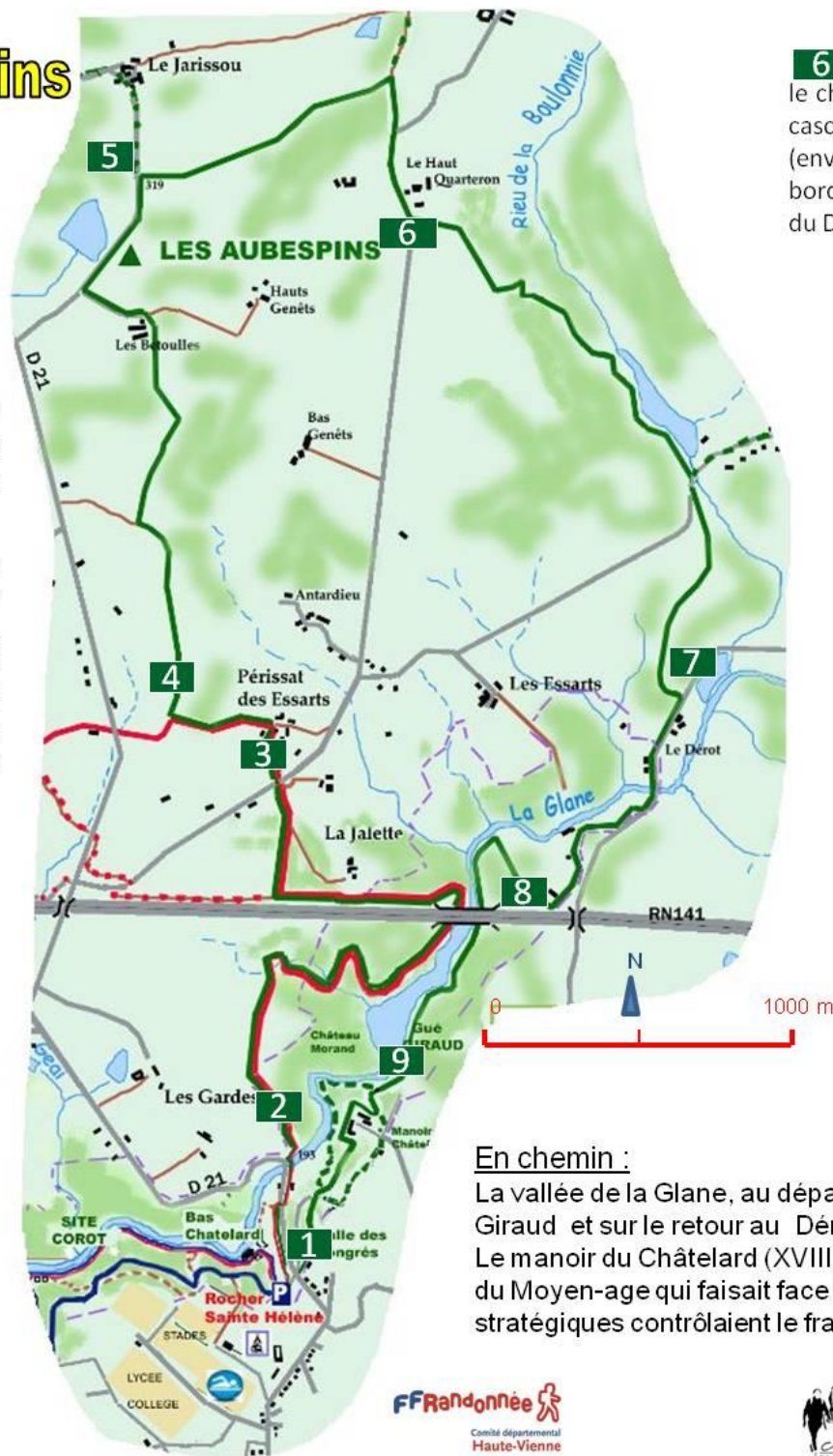
**1** A partir du panneau, emprunter le sentier qui longe le ruisseau jusqu'à l'escalier qui vous hisse sur la RD 21. Franchir la route pour marcher à droite jusqu'au pont du Chatelard

**2** Après le Pont du Châtelard, prendre le sentier à droite, puis à gauche dans la pente. Sur le plateau, l'itinéraire se dirige vers la droite, longe la vallée de la Glane en surplombant la retenue du Gué Giraud. Tourner à gauche après le viaduc routier, longer la N. 141, pour atteindre un chemin empierré qui remonte vers le nord.

**3** Au croisement des routes, continuer tout droit vers le hameau de Périssat des Essarts, et prendre à gauche aux premières maisons. On atteint alors une bifurcation et la séparation de deux itinéraires balisés.

**4** Il faut rester fidèle aux triangles verts (à droite), et se hisser jusqu'au hameau des Betouilles. Sortir du hameau par la gauche, puis se diriger vers le Jarissou (à droite).

**5** Après les grands résineux, prendre le chemin à droite (point de vue sur les monts de Blond au Nord-est et sur Saint-Junien au Sud, à l'horizon, Les Cars). Au bout de ce chemin (en limite de commune, prendre à droite pour rejoindre le hameau du Haut-Quarteron.



**6** A la croix en bois du Haut-Quarteron, descendre le chemin à gauche jusqu'à l'étang de la cascade. A la cascade remonter à droite la route goudronnée (environ 50 m), et emprunter le chemin, à gauche, bordé de châtaigniers ; il vous conduit jusqu'à la route du Dérot

**7** A la route du Dérot, prendre à droite, franchir la Glane au pont du Dérot. Passé le pont, tourner à droite et remonter cette route jusque vers le franchissement de la 2x2 voies (rn 141).

**8** Descendre le chemin sur votre droite il vous conduit sur la rive gauche de la Glane. Longer la Glane en suivant le courant, passer sous le Viaduc, continuer jusqu'à la retenue d'eau du Gué Giraud

**9** Du barrage, se hisser jusqu'au Manoir du Chatelard, le contourner par la droite puis longer le parc pour rejoindre la D21 et le parking du rocher de Sainte-Hélène.



## En chemin :

La vallée de la Glane, au départ au Châtelard ( le moulin, le manoir,) au gué Giraud et sur le retour au Dérot.

Le manoir du Châtelard (XVIII) a été construit sur les bases d'une fortification du Moyen-âge qui faisait face à la motte de Château-Morand. Ces points stratégiques contrôlaient le franchissement à gué de la Glane